

Formation obligatoire des élus

Tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son premier mandat et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. La municipalité doit tenir à jour, sur son site Internet, la liste des membres du conseil qui ont participé à la formation.

Mme Nathalie-Ann Pelchat, mairesse Resituer son rôle et ses responsabilités – Éthique et déontologie des réélus et réélus	Suivie le 17 mars 2022
Mme Francine Trottier, conseillère du quartier n° 1 Resituer son rôle et ses responsabilités – Éthique et déontologie des réélus et réélus	Suivie le 8 janvier 2022
M. René Paquin, conseiller du quartier n° 2 Resituer son rôle et ses responsabilités – Éthique et déontologie des réélus et réélus	Suivie le 9 février 2022
Mme Louise Allaire, conseillère du quartier n° 3 Resituer son rôle et ses responsabilités – Éthique et déontologie des réélus et réélus	Suivie le 9 mars 2022
M. Danio Fournier, conseiller du quartier n° 4 Module 1 – Comprendre l'organisation municipale : rôles, pouvoirs et obligations Module 2 – (Éthique et déontologie) Resituer son rôle et ses responsabilités dans l'environnement municipal Module 3 – Mesurer l'enjeu et l'impact de ses décisions Module 4 – Adopter la posture juste au cœur des relations publiques	Suivie le 9 avril 2022 Suivie le 20 janvier 2022 Suivie le 5 avril 2022 Suivie le 12 avril 2022
Mme Marie-Pier Pelletier, conseillère du quartier n° 5 Module 1 – Comprendre l'organisation municipale : rôles, pouvoirs et obligations Module 2 – (Éthique et déontologie) Resituer son rôle et ses responsabilités dans l'environnement municipal Module 3 – Mesurer l'enjeu et l'impact de ses décisions Module 4 – Adopter la posture juste au cœur des relations publiques	Suivie le 14 décembre 2021 Suivie le 12 janvier 2022 Suivie le 3 décembre 2021 Suivie le 16 décembre 2021
Mme Véronique Perrier, conseillère du quartier n° 6 Module 1 – Comprendre l'organisation municipale : rôles, pouvoirs et obligations Module 2 – (Éthique et déontologie) Resituer son rôle et ses responsabilités dans l'environnement municipal Module 3 – Mesurer l'enjeu et l'impact de ses décisions Module 4 – Adopter la posture juste au cœur des relations publiques	Suivie le 1 ^{er} décembre 2021 Suivie le 26 janvier 2022 Suivie le 30 novembre 2021 Suivie le 8 décembre 2021

Publié le 21 avril 2022 sur le site Web